



CS/ OL - 20/10/2018

## Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 02 octobre 2018

Convoqué à 18h à La Veyrière pour délibérer sur l'ordre du jour repris ci-après, confirmé aux administrateurs le 25/09/2018.

**Présents :** Mireille Kishazy, Olivier Labasse, Jacques Lelarge, Charles Lacombe, Claude Saulgeot, Georges Davignon, Jean-Claude Secchi

**Représentés :** Michel Bodoy et Laurent Billet, pouvoirs à Olivier Labasse,  
Le Conseil peut délibérer valablement (7 présents et 2 pouvoirs).

**Adhérents Présents :** Jacques Herrgott, Mme et M. Domercq, Bernard Moreau

**Autres sympathisants présents :** Mélanie Schuster, Richard Serret, ....

Pièces jointes ou envoyées avant la convocation :

- Ordre du jour du CA envoyé le 25/09/2018
- Compte-rendu des « questions BVV » au conseil municipal du 10/09/2018
- Lettre du 20/09/2018 « Voie Verte et points d'accidentalité : suggestions pour éviter la guerre de tous contre tous : Cyclistes, Piétons, Automobilistes ... »
- « Pétition pour une meilleure mobilité en rive ouest du lac »
- « Concertations LOLA- PDU : Réunions publiques »

**Mots de Bienvenue** du Président aux adhérents et sympathisants de BVV en leur précisant l'existence de notre site internet sur lequel ils peuvent suivre la vie de notre association, ses réalisations et actions et l'évolution de notre mission depuis la création du Grand Annecy dont le projet de PDU (plan de déplacements urbains) vient à la Concertation publique préalable, 2<sup>ème</sup> occurrence en France. A l'occasion du tour de table de présentation, les adhérents et sympathisants déplorent l'absence d'une vraie concertation à Veyrier, et souhaitent s'investir dans la vie de la commune.

### 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 04 septembre 2018.

Le projet (réf.CS-OL17/09/18) est approuvé à l'unanimité et sera mis en ligne, rubrique « Conseils d'administration et Assemblées Générales ».

### 2) Compte-rendu « Questions BVV » au conseil municipal du 10/09/2018.

Les deux représentants de BVV : Jacques Lelarge et Olivier Labasse, qui souhaitent être relayés de temps à autre, sont vivement remerciés et le compte-rendu (réf. OL-23/09/2018) d'Olivier n'appelle aucune correction.

### 3) Voie Verte : Inventaire des points accidentogènes.

Comme prévu lors du CA du 04/09/18, BVV et plus spécialement son Président (à vélo) ont recensé la liste des points de danger et ont adressé une lettre le 20/09/2018 intitulée « Voie Verte et points d'accidentalité : suggestions pour éviter la guerre de tous contre tous : cyclistes, piétons, automobilistes... » à MM. Denis Duvernay, Vice-Président du Conseil Départemental, Jean-Paul Amoudry, Conseiller départemental du Canton, Mme le Maire de Veyrier, M. Pierre Bruyère, Président du Sila, avec copie à M. Antoine de Menthon ; Mme le Maire de Veyrier l'a transmise à la Police municipale. La réponse du CD74 ne s'est pas fait attendre en proposant une rencontre directe entre MM. Duvernay et Olivier Labasse le vendredi 05 octobre. Ce dernier a proposé à Mme le Maire de Veyrier de se joindre à eux. Elle ne le pourra du fait d'un conflit d'agenda, ce qui est dommage car il y était aussi question de circulation en dehors de la voie verte et de respect du code de la route, y compris dans la commune

### 4) Le MAG de Noël.

Tous les membres du CA sont unanimes pour que BVV publie un article dans le prochain bulletin municipal comme il l'a toujours fait depuis la présidence Labasse.

Le thème pourrait, après discussion, être « **la mobilité dans Veyrier** » en reprenant la lettre de notre Président sur l'accidentalité de la voie verte, et en rédigeant le canevas d'un projet de refonte des routes de la Corniche et du Mont-Veyrier car il faut constater que cette route du haut est en mauvais état et n'a jamais été repensée, en dépit du projet « Prospective urbanistique Veyrier 2020 » réalisé en 2015 et des contributions

de BVV dans le cadre de l'élaboration du PLU de la Commune. Les habitants d'en bas ne souhaitent pas de cyclistes et d'automobilistes de passage, malgré la proximité des accès au lac, ceux du centre bourg sont victimes de la croissance du trafic de transit, de la pollution et du bruit sur les routes d'Annecy et de la Tournette, la voie verte, dangereuse pour ses usagers, apporte un flux de cyclistes pas toujours exemplaires dans leur pratique pour les piétons et les automobilistes, les habitants des routes du haut se plaignent du délestage de la RD909 sur les routes du mont Veyrier et de la Corniche sans profiter de la vue panoramique qui gagnerait à être partagée sur cette voie... . Il s'agit de réfléchir avec une vue d'ensemble au profit des habitants. Le projet « routes du haut » est demandé à Jacques Herrgott qui pense qu'avant toute chose il faut faire :

- \*une étude environnementale
- \*une étude des réseaux (eau potable, EU, EP, gaz, électricité...),
- \* une étude cadastrale des terrains qui constituent les routes du haut et ses riverains,
- \*une étude des aménagements à prévoir (stationnements, poubelles, captage des eaux de ruissellement, promenades ...sans oublier les handicapés, les personnes âgées, les enfants)
- \*une étude des flux et modes de circulation

### **5) Points des cotisations :**

A date, le nombre de cotisations est de 92 dont 5 nouvelles adhésions. Il faut continuer à solliciter les retardataires. (*Dans l'intervalle plusieurs règlements nous sont parvenus-NDLR*)

### **6) Grenelle des transports et de la qualité de l'air du bassin annécien : Concertations publiques**

Notre Président annonce et invite les présents à participer aux séances de concertation LOLA -PDU qui débutent le 17 octobre à Annecy et nous concernent tous (cf. Trafic routier, transports collectifs, qualité de l'air, protection des rives du Lac) pour pouvoir se positionner en connaissance de cause sur les projets (Tunnel, Nouvelle voie urbaine , Bus dit à haut niveau de service sur la rive Ouest, Corridor d'accès sur la rive Est ) ; la cluse du lac est une seule entité pour le trafic automobile de transit ; il existe un tunnel ferroviaire sous le Semnoz qui pourrait être réutilisé, avec les voies existantes dans Annecy, sans difficultés pour relier la gare d'Annecy à Faverges avec un tram, comme préconisé dans l'une des étude de l'ex C2A.

Un don de 50€ est voté à l'unanimité des membres du CA en faveur du Grenelle afin d'encourager cette fédération d'associations dans son travail d'expertise des 4 études réalisées depuis 2012 et ses conférences

### **7) Questions diverses :**

Nous dénonçons la circulation à contre-sens des cyclistes en particulier rue de la Voûte qui est très fréquentée par le piétons: mères de familles et leurs enfants pour la crèche (beaucoup de poussettes), écoliers, personnes âgées ou non allant à pied à la pharmacie et chez les médecins, promeneurs et visiteurs du patrimoine. Tout ce qui roule (vélo et voitures) doit le faire dans le même sens pour ne pas causer d'accidents jusqu'alors évités dans une rue étroite (3Mà 3, 20m) dans laquelle une voiture et un cycliste ne peuvent pas se croiser et qui constitue l'accès d'une dizaine de maisons et d'habitations en plus grand nombre. C'était une évidence. Pourquoi, pour qui, a-t-on modifié un dispositif qui avait donné toute satisfaction depuis plus de 20 ans ? Un courrier sera adressé à la mairie, qui n'a aucune obligation de l'autoriser, voire de la susciter depuis le 2 octobre, pour revenir au sens unique des voitures et des cyclistes vu la présence fréquente d'enfants dans ce quartier et les sorties de maisons.

Un adhérent réclame la réouverture du quai de Chavoire en insistant sur l'application de loi relative à la servitude de passage qu'ALAE a réussi à faire respecter sur la rive Ouest. Un autre s'est étonné que la puissance publique n'ait pas profité de la longue période de très basses eaux pour effectuer, à moindre coûts, les travaux de consolidation du quai. Plusieurs déplorent qu'il devienne difficile de se promener à pied dans la commune et que la pratique piétonne s'efface ; BVV avait demandé (en vain) de baliser les chemins qui ne le sont plus (cf. téléphérique, Pérölles jusqu'à la route de la Combe...). Un autre attire l'attention sur les poubelles débordantes et celles pas rentrées.

Georges Davignon souhaite que l'on remette sur le métier le projet de « sentier piétonnier\_ » reliant le col de Bluffy au Talabar en lisière de forêt en utilisant d'anciens sentiers existants : ce qui remplacerait le chemin de liaison du Péril à l'ancienne ferme Brave qui figurait sur tous les plans de la commune depuis l'époque Sarde jusqu'à nos jours...Ce sentier permettrait aux promeneurs d'Annecy en prenant un bus qui le dépose au col de Bluffy de rejoindre le Petit-Port d'Annecy le vieux d'une façon très agréable. A voir avec la DDT, les Eaux et Forêts, la commune ? Le mauvais état du petit oratoire situé sur le chemin reliant l'ancienne ferme Brave aux chemins des Courtilllets et du Péril mérite que l'on s'y intéresse ; avec Veyrier- Patrimoine ou avec le nouveau propriétaire de l'ex propriété Brave ?

**Prochain Conseil d'Administration le mardi 06 novembre à 18h. À la salle de la Veyrière.**